CONFÉRENCES

Consultation entre les ONG et le HCNUR

Neuf délégués du Canada ont assisté à une consultation entre les ONG et le HCNUR tenue à Genève du 20 au 22 mai 1981. On y a souligné la nécessité de réaliser un équilibre entre la coordination des activités de secours des réfugiés d'une part et les avantages que présentent la diversité et l'indépendance des ONG d'autre part. Par exemple, les ONG possèdent la souplesse voulue pour aider les personnes dont la situation s'apparente à celle des réfugiés et qui ne peuvent obtenir immédiatement le statut de réfugié, agir rapidement et de façon pragmatique puisque les contacts ont déjà été établis avec le pays en question et s'occuper des réfugiés sur une base officieuse et personnelle. Parallèlement, le HCNUR peut souvent intervenir lorsqu'il se présente des difficultés entre les gouvernements et les ONG étrangères ou locales et faciliter la collaboration et la coordination aux chapitres de la planification et de la mise en oeuvre.

Le principal intérêt de l'HCNUR à l'égard de cette consultation, vu le manque de représentants des ONG des pays de premier asile, semble avoir été d'offrir sa collaboration aux ONG pour lancer des campagnes de relations publiques et de financement dans les pays donateurs. Cette proposition a reçu un accueil mitigé de la part, des ONG. Bon nombre des représentants des ONG venus assister à la conférence à leurs frais estiment que les réalisations sont maigres par rapport aux sommes dépensées.

- K.H.

Conférence permanente des organisations canadiennes s'occupant des réfugiés - 1981 Consultation des réfugiés

La Conférence permanente des organisations canadiennes s'occupant des réfugiés s'est tenue à Hamilton (Ontario) les 5, 6 et 7 juin 1981. On y a fait des exposés sur les sujets suivants:

- problèmes de réétablissement dans tout le pays, y compris la formation professionelle, le recyclage et la migration secondaire;
- la Fondation canadienne pour les réfugiés;
- la Conférence internationale des Nations Unies sur l'aide aux réfugiés d'Afrique;
- l'histoire du HCNUR et le rôle protectionniste qu'il joue au Canada;
- le programme fédéral à l'intention des réfugiés pour 1982; et
- une visite au Salvador.

Des recommandations ont été adoptées pour ce qui concerne:

- des contingents plus importants de réfugiés venus d'Afrique et d'Amérique centrale;
- augmentation des fonds consacrés par le gouvernement fédéral aux services bénévoles de réétablissement au Canada;
- amélioration du processus de détermination de statut de réfugié au Canada, notamment recruter de meilleurs interprètes, étudier les demandes plus rapidement, veiller à ce qu'une personne qui revendique le statut de réfugié puisse consulter tout document à l'appui d'une décision négative rendue dans son cas;
- facilitation de la réunion des familles par l'adoption de mesures souples concernant le parrainage, notamment permettre aux Canadiens d'agir à titre de garants; et
- permettre à toutes les organisations qui ont participé aux consultations ayant trait à la Fondation canadienne pour les réfugiés d'avoir accès au rapport préliminaire sur ces consultations.

On prépare actuellement le procès-verbal de la réunion.

- K.h



Table ronde internationale

A l'occasion de la visite officielle au Canada du Hautcommissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Poul Hartling, la Fondation canadienne pour les réfugiés et le HCNUR ont été les hôtes d'une table ronde internationale sur l'intégration des réfugiés. Dix délégués de toutes les régions du Canada, des représentants du Danemark, de la France, de la Grèce, de Hong Kong, de la Norvège, de l'Espagne, du Soudan, du Royaume-Uni, et des États-Unis, ont partagé leurs éxpériences concernant l'accueil initial, les cours de langue et les problèmes culturels et émotifs des réfugiés.

Les pays de l'Europe et de l'Amérique du Nord partagent plusieurs préoccupations communes:

- au chapitre de la sélection, les priorités doivent être établies de façon que les réfugiés les moins nantis et les moins débrouillards puissent se réétablir;
- établissement des réfugiés dans des collectivités assez grandes composées de personnes de leur groupe ethnique de façon à ce qu'ils puissent conserver leur culture et participer à l'élaboration des politiques et des décisions concernant les réfugiés;
- un centre international d'échange de renseignements;
- des cours de langue et des programmes d'orientation à l'intention des réfugiés se trouvant dans les pays de premier asile, afin de les préparer à s'y réétablir;
- réunions des familles, les pressions familiales, le manque d'orientation donnée aux jeunes gens séparés de leurs familles.

Cependant, ces préoccupations tranchaient de façon marquée avec celles du Soudan et de Hong Kong qui, en plus d'être des pays de réétablissement sont aussi des pays de premier asile. Le délégué du Soudan, où les réfugiés traversent la frontière pour se rendre chez des amis ou des parents ne pensaient pas à l'intégration en terme d'établissement permanent, mais d'asile à long terme, mais temporaire. Le délégué de Hong Kong, pays de cinq millions et demi d'habitants qui a permis à 14 300 réfugiés du Sud-Est asiatique de s'y réétablir en permanence et qui en abrite 15 000 autres dont la destination finale reste à déterminer, a souligné que les problèmes de l'intégration n'étaient pas urgents par rapport à la nécessité de trouver des endroits pour permettre aux réfugiés de s'y réétablir.

UN AFGHAN SUR DIX EST UN RÉFUGIÉ

Monsieur Dave Jenkins de Vancouver est récemment rentré d'un sejour de quinze mois à titre de délégué en chef de la Ligue des Sociétés de la Croix Rouge au Pakistan où il a aidé la Société du Croissant Rouge de ce pays à exécuter un programme de secours à l'intention de 100 000 réfugiés afghans.

Selon M. Jenkins, il y aurait au Pakistan près de deux millions de réfugiés afghans, dont 1,6 million sont inscrits auprès du HCNUR. De ce nombre, de 30 000 à 40 000 sont des nomades qui passent toujours l'hiver au Pakistan, mais qui, en 1978, ne sont pas retournés en Afghanistan après le coup d'État en avril qui a donné le pouvoir au Parti communiste démocratique populaire. Les réfugiés sont pour la plupart des manoeuvres et des agriculteurs qui possédaient des maisons, mais qui campent maintenant dans des tentes le long de la frontière. Quelques réfugiés citadins et professionnels vivent dans des villes du Pakistan et se servent de leurs économies pour subvenir à leurs besoins.

Le problème matériel le plus pressant pour ces réfugiés, aux dires de M. Jenkins, c'est le froid extrême. Par exemple, les réfugiés sont largement dispersés en groupes tribaux cantonnés dans des villages de tentes souvent si éloignés les uns des autres que les réfugiés doivent marcher pendant des jours pour aller chercher leurs rations mensuelles; le manque d'hygiène ne pose donc pas encore de problème de santé, et les maladies ne sont pas plus répandues dans les camps de réfugiés qu'en Afghanistan ou au Pakistan. Mais comme il fait si froid, l'état de santé de quiconque tombe malade peut se détériorer rapidement: un enfant qui a la rougeole et qui pourrait guérir s'il était au lit chez lui peut mourir sur le sol froid d'une tente. C'est pourquoi M. Jenkins s'est surtout efforcé d'obtenir des tentes, des couvertures et des vêtements chauds.

Les réfugiés ont apporté avec eux trois millions de chèvres, de moutons et d'autres têtes de bétail, de sorte qu'ils ne meurent pas de faim, même si cela ne veut pas dire pour autant qu'ils n'ont pas faim. Les organismes internationaux fournissent le blé, l'huile, le thé et le sucre, tandis que le gouvernement du Pakistan donne de l'argent liquide aux réfugiés pour qu'ils puissent acheter sur place de la viande et des légumes.

M. Jenkins a remarqué que les femmes font face à des problèmes particuliers. La culture afghane interdit à un homme médecin d'examiner une femme. Les équipes médicales des organismes internationaux comprennent

donc des femmes. Un autre problème, c'est que les rations sont distribuées par l'intermédiaire des chefs de ménage ou de tribu. Les femmes, surtout les veuves, n'obtiennent parfois pas leur juste part, et des programmes spéciaux ont dû être mis sur pied pour nourrir les femmes et les enfants. En outre, les filles ne recoivent aucune éducation.

Le temps de ces réfugiés se partage entre la lutte pour la survie et l'éducation religieuse. Il est courant de voir de jeunes garçons recroquevillés derrière une pierre pour se protéger du vent, qui apprennent le Coran par coeur sous la tutelle des chefs religieux.

Quand ces gens pourront-ils rentrer chez eux? Le Pakistan n'encourage pas la construction d'habitations en torchis, parce que les endroits où campent les réfugiés n'appartiennent pas au Gouvernement. Pour M. Jenkins, il y aurait une autre raison, à savoir que ces travaux de construction confirmeraient le caractère à long terme du problème qui, par ricochet, serait alors accepté comme tel. Mais aucun réfugié n'est encore rentré chez lui, et quelquesuns d'entre eux, instruits et vivant dans les villes, considèrent le réétablissement dans un autre pays comme la seule issue possible. Les autres continuent d'attendre.

- K.H.

LA FONDATION CANADIENNE POUR LES RÉFUGIÉS

Au cours du printemps dernier, de nombreux Canadiens ont participé aux consultations locales tenues sous l'auspice de la Fondation canadienne pour les réfugiés concernant la nécessité de créer une organisation communautaire nationale chargée de s'occuper des réfugiés. Le conseil d'administration de la Fondation a déjà décidé de donner suite à plusieurs des 68 recommandations particulières du rapport préliminaire.

Diffusion du rapport:

Un exemplaire du texte intégral du rapport préliminaire sera placé dans un endroit convenable dans chaque collectivité ou un atelier a été tenu. Chaque participant recevra un double du sommaire de l'atelier tenu dans sa collectivité et des renseignements quant à l'endroit où se trouve le rapport intégral. Les observations seront bien accueillies. (Même si les auteurs du rapport ont proposé d'envoyer des photocopies des recommandations à tous les participants à l'atelier, les directeurs ont jugé qu'une telle mesure serait inutilement coûteuse.)

Prêts consentis pour la mise sur pied de réseaux locaux:

Afin de faciliter la mise sur pied d'organisations locales,

régionales et provinciales, des fonds d'amorce seront offerts sous forme de prêts remboursables si l'organisation réussit à obtenir des subventions fédérales et provinciales, afin de permettre aux organisations communautaires existantes de créer des groupes locaux de bénévoles travaillant en collaboration avec des préposés à l'établissement des professeurs de langue, des organisations ethniques s'occupant des réfugiés, etc. On s'occupe actuellement des détails.

Centre de Documentation:

La Fondation est en train de créer un centre de documentation chargé de diffuser en français et en anglais des documents portant sur les réfugiés. Le rapport préliminaire recommande que le centre de documentation ne rédige pas les documents nécessaires, mais qu'il invite les organisations locales à le faire et qu'il aide ces organisations à prendre les dispositions nécessaires au finance nent de la production des documents" (p. 38).

La Fondation canadienne pour les réfugiés est à la recherche de nouveaux membres pour son conseil d'administration; toute suggestion de noms serait appréciée.